

CONVENTION DE FACTURATION – CONSULTATION EN LIGNE

Entre :

- Le Client : toute personne utilisant le service.
- Le Prestataire : Recouvreur Philippe – Organisme de formation agréé DREETS – 26 rue Simone Veil, 77400 Lagny-sur-Marne.

1. Objet

Le Prestataire s'engage à fournir une réponse écrite au Client sur la base de la question transmise (≤ 1000 caractères), sans analyse exhaustive ni représentation juridique.

2. Conditions financières

Première question : gratuite.

Questions suivantes : 30 € TTC par heure.

Frais annexes possibles (documentation, impression, transmission, déplacement).

3. Facturation et règlement

La première question est gratuite et ne donne lieu à aucune facturation.

À compter de la deuxième question, une facture est émise après chaque prestation.

Le Client s'engage à régler la facture sous 15 jours, par virement ou tout autre moyen accepté.

4. Contestations

Les parties rechercheront une solution amiable. À défaut, compétence des juridictions de Meaux.

5. Données personnelles

Les données du Client sont utilisées pour l'exécution du Service et la facturation, ainsi que pour l'envoi d'informations, newsletters et documents émis par Juritravail, exclusivement dans le périmètre social et économique des entreprises.

Désinscription possible à tout moment : recouvreur.philippe2@gmail.com.

Fait à Lagny-sur-Marne, le [date]

Signature du Client :

Signature du Prestataire :